



La lettre du Maire

#JUIN 2026



Du côté des écoles

Criterion du jeune conducteur

Mardi 12 mai 2026

La cour de l'école élémentaire Hélène Sandré à Étioilles s'est de nouveau transformée, pour une journée, en circuit automobile pour jeunes conducteurs. **Trois classes de CM1 et CM2 ont pu participer au Criterion organisé par l'Automobile Club de l'Ouest, en partenariat avec la Ville d'Étioilles.** Les enfants ont essayé la conduite en conditions réelles à bord des véhicules électriques.

Après l'apprentissage du code de la route et des règles de sécurité routière, les participants ont terminé la journée par un

parcours mêlant intersections, panneaux et feux tricolores.

Adam, Diane et Nathan sont montés sur le podium du concours et ont reçu leurs prix en présence du maire Stéphane Pellet et d'Élodie Grossot, conseillère municipale déléguée à l'Enfance et la Petite Enfance et de Chems Riviere, directrice de l'école élémentaire. Adam, accompagné de sa famille, représentera la Ville d'Étioilles lors de la grande finale qui se déroulera pendant les 24 heures du Mans, l'année prochaine.

Découverte du jeu d'échecs

Depuis début mai, les élèves de l'école élémentaire d'Étioilles découvrent **le jeu d'échecs grâce à un projet pédagogique porté par la FCPE, les parents, les enseignants et la Ville.**

Jusqu'au 25 juin, des séances animées par un spécialiste permettent aux enfants de développer concentration, mémoire et raisonnement logique.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique déjà engagée, avec la participation d'élèves aux championnats scolaires d'échecs de l'Essonne. Une belle initiative collective pour allier apprentissage et plaisir !

Retour en images

Mardi 26 mai : L'Université du Temps Libre de l'Essonne a captivé plus de 100 personnes avec une conférence passionnante sur « Le système international en crise » à la Maison des Arts Martiaux.



Vendredi 29 mai : Le Tennis Club Etiolles a organisé une soirée découverte du Pickleball ! Près de 100 participants, adhérents ou non, ont testé cette discipline en plein essor. **+ d'infos** : une offre dédiée sera proposée dès la rentrée pour ceux qui veulent continuer !

Vendredi 29 et Samedi 30 mai : Les ados du Théâtre du Carré Magique ont offert deux spectacles de fin d'année à la Maison des Associations. Une salle comble et des familles ravies !

Samedi 6 et dimanche 7 juin, c'était au tour des enfants de monter sur scène à la Maison des Associations (réservé aux familles)



Samedi 30 et dimanche 31 mai : Le Festival des Cultures Asiatiques « Asiarama », en partenariat avec Grand Paris Sud, a transporté petits et grands à la Maison des Arts Martiaux.



Mairie d'Étiolles

Tél. 01 60 75 03 09

Courriel : mairie@etiolles.fr

www.etiolles.fr

facebook.com/etiolles - instagram.com/ville_etiolles

Dépôt légal de parution : juin 2026

Impression : ID Imprim (Evry-Courcouronnes)

Distribution : CSGD

Tirage : 1 800 exemplaires.

Dimanche 31 mai : Les Foulées d'Étiolles, organisées par le Comité d'animation d'Étiolles, ont réuni des coureurs motivés de 10h à 12h, au départ du Collège de l'Ermitage.

La Justice confirme la régularité du scrutin municipal et le choix des Étiollais

Le Tribunal administratif de Versailles a rendu sa décision concernant le recours électoral déposé à la suite des élections municipales d'Étiolles visant à contester la régularité du scrutin du 15 mars 2026.

Le recours, déposé par Joël Dugas, a été rejeté par le Tribunal administratif.

Le tribunal confirme la régularité du scrutin et considère, après examen des différents éléments, qu'aucun d'entre eux n'était de nature à justifier l'annulation du scrutin, ni à remettre en cause la sincérité du vote, ni le choix démocratique exprimé par les Étiollais.

Durant cette procédure, de nombreux griefs ont été examinés par le juge administratif. Celui-ci n'a retenu aucune manœuvre organisée visant à influencer le scrutin ou à détourner l'expression démocratique des électeurs.

Cette décision apporte aujourd'hui une clarification importante : par 8 points d'écart, les habitants d'Étiolles ont fait un choix net lors

des élections municipales. Ils ont choisi un projet, une équipe et une méthode fondée sur l'engagement, la proximité et le travail. Cette décision amène également à s'interroger sur une démarche qui a conduit à une accumulation d'accusations dépourvues de fondement, à une stratégie de contestation systématique et à une volonté de prolonger artificiellement

“Le temps de la campagne est désormais derrière nous. Le temps de l'action continue”

une campagne électorale pourtant terminée.

Le droit au recours est naturellement une composante essentielle de notre démocratie et chacun doit pouvoir l'exercer librement. Mais le débat démocratique repose également sur la responsabilité morale et la probité intellectuelle, sur les faits et sur le respect du choix exprimé par les électeurs.

Les Étiollais attendent désormais autre chose. Ils attendent une équipe municipale pleinement mobilisée pour construire, mettre en œuvre et faire avancer les projets de la commune.

Depuis le premier jour, notre ligne est restée la même : passer à l'action avec intégrité, sérieux et sens des responsabilités. Notre engagement demeure inchangé : être les élus de tous les Étiollais. De celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. De celles et ceux qui ont fait un autre choix. Et de celles et ceux qui attendent avant tout une municipalité rassemblée et pleinement tournée vers l'intérêt général.

Le temps de la campagne est désormais derrière nous. Le temps de l'action continue.

Stéphane Pellet et l'équipe « J'aime Étiolles » poursuivront leur travail avec détermination, avec calme et avec un esprit constant de rassemblement, dans un seul objectif : **se mobiliser au service d'Étiolles et de ses habitants.**



“

Stéphane PELLET

Maire d'Étiolles

Les Étiollais peuvent s'appuyer sur une équipe mobilisée, sincère et qui souhaite fédérer largement pour porter les projets d'une commune où il fait bon vivre. Les habitants n'ont rien à faire de polémiques vaines et des querelles de personnes. Étiolles mérite mieux.

”

LE COMITÉ D'ANIMATION PRÉSENTE

ÉTIOLLES MONTE LE SON

SAMEDI 20 JUIN 2026



MAISON
DES ARTS
MARTIAUX

OUVERTURE
18H30

Grand Paris Sud
Seine - Essonne - Senneval



WWW.FACEBOOK.COM/COMITEANIMATIONETIOLLES

 www.etiolles.fr

 Ville d'Étioilles

 01 60 75 03 09


ÉTIOLLES